



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION
N° 2024-09-DEL-218

OBJET :
URBANISME –
PROJET DE CESSION
D'EMPRISES DE
TERRAIN ISSUES DE
LA PARCELLE
COMMUNALE DE
REFERENCES
CADASTRALES
SECTION AW N°139,
SITUEE SENTE « LES
PRES HAUTS » A
TRIEL-SUR-SEINE

RAPPORTEUR :
M. Philippe DA-RIN

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 33

Le 25 septembre 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 17 SEPTEMBRE 2024
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Bérengère VOILLOT

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Fabienne TANTI, Madame Anne LAPORTE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Pascal GILLES à Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER à Madame Mélody SENAT, Madame Line WENZEL à Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Catherine EVANO à Monsieur Philippe DA-RIN, Monsieur Hakan KARACIGER à Madame Françoise POIRRIER, Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS :

Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Catherine EVANO, Monsieur Pascal GILLES, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Line WENZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Souad BENDJEDDOU

ABSENT(S) : 0

OBJET : URBANISME – PROJET DE CESSION D’EMPRISES DE TERRAIN ISSUES DE LA PARCELLE COMMUNALE DE REFERENCES CADASTRALES SECTION AW N°139, SITUÉE SENTE « LES PRÉS HAUTS » A TRIEL-SUR-SEINE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération n°20220921DEL02 du Conseil municipal en date du 21 septembre 2022,

VU l’avis des Domaines,

VU le plan de division,

VU les courriers des différents acquéreurs potentiels,

VU l’avis rendu par la Commission « aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable » dans sa séance du 11 septembre 2024,

CONSIDÉRANT le souhait de la Commune de protéger et valoriser les espaces naturels et ruraux du territoire communal,

CONSIDÉRANT que la parcelle cadastrée section AW n°139, située en zone naturelle valorisée (NV) du plan de zonage du Plan Local d’Urbanisme intercommunal et dans le secteur soumis au risque d’inondation, a fait l’objet d’une rétrocession par la SAFER au profit de la Ville par acte notarié le 26 avril 2024,

CONSIDÉRANT que plusieurs riverains de la sente rurale dite « les Prés Hauts » se sont manifestés afin d’acquérir chacun une emprise de terrain issue de ladite parcelle, s’engageant à l’entretenir,

CONSIDÉRANT que le prix de vente de la parcelle, évalué par le service des Domaines, est fixé à 59 000 €, assorti d’une marge d’appréciation de 10 %, soit 40 euros/m²,

CONSIDÉRANT qu’à l’issue de négociations avec les riverains demandeurs concernés, le prix de vente proposé a été établi à 36 euros /m²,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à la majorité : **Pour : 16** (Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER); **Contre : 17** (Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Fernando MENDES),

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : DE NE PAS CEDER les emprises de terrains issues de la parcelle communale, cadastrée section AW n°139, située au lieu-dit « les Prés Hauts » à Triel-sur-Seine, aux différents acquéreurs indiqués comme suit :

LOT	ACQUEREURS	ADRESSE	SUPERFICIE (m ²)	PRIX DE VENTE
B	WAUTERS Bruno	11 chemin des Nourrées 78510 Triel-sur-Seine	72	2592
D	WEENS Olivier	chemin des Nourrées 78510 Triel-sur-Seine	260	9360
F	BODNARIUC Sandu	21 chemin des Nourrées 78510 Triel-sur-Seine	304	10944
G	WILLM Joël	23 bis chemin des Nourrées 78510 Triel-sur-Seine	68	2448

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de recours préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (date de transmission au Tribunal administratif de Versailles : 01/10/2024) et de recours devant les services de l'État (préfecture) et de compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>